

REGLEMENT DE L'EPREUVE

- Art 1 : Organisation.** La COURSE DES ANONYMES, vendredi 26 novembre 2010, est une course par équipe en relais organisée par Les Anonymes du Campus, avec l'assistance des services techniques de la mairie de Talence et l'autorisation du Comité de Gironde d'Athlétisme. Cette épreuve est inscrite au calendrier des courses sur route de Gironde. Départ course : 20 h.
- Art 2 : Assurance.** Une assurance est souscrite par l'organisation. Cette assurance couvre les participants sans licence. Les licenciés FFA bénéficient des garanties couvertes par leur licence.
- Art 3 : Sécurité.** La sécurité sera assurée par des bénévoles : Anonymes du Campus et autres. Une surveillance médicale sera assurée par un médecin, ainsi que par un poste de la Croix Rouge stationné Château de Thouars durant toute la durée de l'épreuve.
- Art 4 : Composition des équipes.** Chaque équipe doit être composée de trois coureurs au minimum et de 4 coureurs au maximum. La composition peut être masculine, féminine ou mixte. Les équipes peuvent ou non représenter des clubs affiliés FFA, autres clubs sportifs, lycées, entreprises, etc... Age minimum pour courir : 14 ans.
- Art 5 : Inscription - Parcours - Ravitaillement.** L'inscription à la course est de 12 € par personne qui comprennent la course et le repas chaud/vin. Les dossards et un témoin par équipe sont à retirer sur place au Château de Thouars entre 17h et 19h15 le 26 novembre. **Les coureurs licenciés devront fournir à l'inscription une copie de leur licence FFA Athlé compétition ou Athlé running ou Athlé entreprise, FFTRI, FFCT, FSGT ou UFOLEP en cours. Les coureurs non licenciés devront fournir à l'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en COMPETITION datant de moins de 1 an.** Le parcours est une boucle de 1.8 km balisée autour du Château de Thouars, qui doit être parcourue 10 fois par chaque équipe. Un poste de ravitaillement (eau, thé/vin chaud) sera installé au passage devant le château de Thouars.
- Art 6 : Classement.** Un classement sera effectué par catégorie (H, F, mixte) et par séries d'équipes : 3 ou 4 personnes.
- Art 7 : Responsabilité.** Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

Bulletin d'inscription

Nom de l'équipe :

Coureur 1 : Nom :

Prénom : Age : Sexe :

Adresse :

Coureur 2 : Nom :

Prénom : Age : Sexe :

Coureur 3 : Nom :

Prénom : Age : Sexe :

Coureur 4 : Nom :

(Option)

Prénom : Age : Sexe :

Joindre impérativement à ce bulletin soit une copie de licence FFA Athlé compétition ou Athlé running ou Athlé entreprise, FFTRI, FFCT, FSGT ou UFOLEP en cours, soit un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en COMPETITION datant de moins de 1 an.

Toute inscription doit être accompagnée d'un chèque de 36 euros pour une équipe de 3 coureurs ou de 48 euros pour une équipe de 4 coureurs à l'ordre des Anonymes du Campus. L'inscription comprend la course et un repas chaud (soupe, casse-croûte / vin rouge).

L'intégralité des recettes est versée aux Restos du Coeur de la Gironde.

Inscription + chèque à adresser à :

**Anonymes du Campus / RUNNING PASSION,
1, place Monteil 33600 PESSAC
mardi au samedi de 10 h à 19h. tel 05 56 48 28 72**

LIENHYPERTEXTE <http://www.lesspecialistes.com/Bordeaux>

**RETRAIT DES DOSSARDS : CHÂTEAU DE THOUARS À TALENCE,
LE 26 NOVEMBRE DE 17 HEURES À 19h 15.**